

CONCILIATEUR DE JUSTICE

CALENDRIER DES PERMANENCES 2017

Patrick DENEUCHE

Mairie de CASSEL

Lieu : Centre social en face de la Mairie

Jour : le 1^{er} et 3^e lundi du mois (sauf exception)

Horaire : de 15 h à 17 h

Tél. des permanences : 03 28 42 40 13

JANVIER	: le 2 et le 16
FEVRIER	: le 6 et le 20
MARS	: le 6 et le 20
AVRIL	: le 10 et le 24
MAI	: le 15 et le 29
JUIN	: le 12 et le 26
AOUT	: le 28
SEPTEMBRE	: le 18 et le 25
OCTOBRE	: le 2 et le 16
NOVEMBRE	: le 6 et le 20
DECEMBRE	: le 4 et le 18